



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ÉBÉNISTE

MATÉRIEL CANDIDAT

Épreuve EP3 : Fabrication et installation d'un mobilier

Partie A : Fabrication d'un mobilier

- Une calculatrice (L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, "type collègue" est autorisé.).
- Une caisse à outils d'ébéniste.
- Une perceuse visseuse.
- Une boîte de mèche à bois de Ø3 à Ø8.
- Des canons de centrage Ø6.

Partie B : Présentation orale d'une situation d'installation d'un mobilier

- Stylo.
- Crayon.
- Gomme.
- Règle de 30 cm.